

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 9 JANVIER 2018

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (4) : Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe),
Valérie BERGER-CAPBERN, présente par téléconférence.

Membres excusés (2) : Mathieu LEMERCIER (Trésorier), pouvoir à Jean-Philippe STEFANINI
Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), pouvoir à Marie-Claudine PERRIN

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 19h05 et informe le Bureau Directeur du nombre de licenciés : 9311 licenciés fin 2017, ce qui représente une augmentation de 139 licenciés pour l'année. Il souligne que ce nombre est toujours en progression et précise également que la courbe de tendance (sur les cinq dernières années) du nombre de licences sur 16 mois montre une croissance régulière, donc une bonne dynamique.

Le DTN souligne également le nombre très positif de licences femmes, car le taux de 40 % de féminines est atteint, il pointe par contre le nombre insuffisant de licences jeunes et recommande de communiquer davantage par rapport à la gratuité de la première licence FFCO pour les jeunes de l'UNSS.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Activités du Président

Le Président fait part de ses activités au Bureau Directeur.

9/12/17 : Réunion du comité directeur fédéral à Paris (75)

11/12/17 : Interview pour l'émission Infosport+ de Canal Plus, à Paris (75)

13/12/17 : Séance de travail avec le DTN et le SG à Paris (75)

22/12/17 : Interview téléphonique par le quotidien La Croix.

2. Démission de Bernard MORTELLIER

Le Président informe le Bureau Directeur de la démission de Bernard MORTELLIER, du bureau directeur et du Comité Directeur à compter du 01/01/2018. Le Bureau Directeur en prend acte et tient à remercier vivement celui-ci pour tout le travail fourni au sein du Comité Directeur au cours des olympiades précédentes et jusqu'à ce jour.

Le Bureau Directeur prend note que, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, c'est le Secrétaire Général qui traitera les problèmes de la Commission Calendrier en lien avec la Commission Juges et Arbitres.

3. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du BD du 08/12/2017 est adopté à l'unanimité.

4. Désignation des délégués FFCO au COMOF de février 2018 en Egypte

Le Président propose au Bureau Directeur la représentation fédérale à l'Assemblée Générale du COMOF à Alexandrie en Egypte, le 2 février 2018 :

- Délégué 1 : Michel EDIAR
- Délégué 2 : Hélène EDIAR

Michel EDIAR ne prend pas part au vote et le Bureau Directeur valide ces propositions avec 5 voix pour.

5. Avancement du dossier OO' Cup

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur que le dialogue a été établi avec OO' Cup et qu'une réunion tripartite (FFCO / Ligue AURA / OO' Cup) est prévue le 15/01/2018. L'objectif est de définir les conditions pour la tenue de cette manifestation. Le Bureau Directeur se félicite de cette avancée.

6. Point sur les AG des Ligues

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur des précisions reçues quant à la tenue des différentes Assemblées Générales des Ligues :

- Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur : le 02/02/2018 à Aix en Provence. Représentant FFCO : Jean Philippe STEFANINI
- Ligue Pays de Loire : le 26/01/2018 (lieu non précisé). Représentant FFCO : Daniel POËDRAS
- Ligue Centre : en attente de précisions à ce jour.

7. Application GO-France

Le Président fait part au Bureau Directeur de la sollicitation émise par le concepteur de l'application GO-France, afin de promouvoir celle-ci auprès des licenciés FFCO. Cette application est un jeu-concours-découverte qui a pour objectif de motiver la visite de points clés d'une ville ou d'une région. GO-France propose à la FFCO d'être référencée dans leur application gratuitement, d'y ajouter le calendrier des courses et en échange, la FFCO communiquerait sur cette application auprès de ses licenciés.

Après discussion, le Bureau Directeur donne son accord et le Président se charge d'informer le représentant de GO-France de cette décision.

8. Organisation du siège

Le Secrétaire général fait part au Bureau Directeur d'un projet de réaffectation des tâches entre les salariés en charge des fonctions administratives et comptables de façon à mieux prendre en compte la situation de notre salariée à domicile et à réduire les risques logistiques dans la gestion des pièces comptables. Après discussions, le Bureau Directeur valide la démarche générale.

Fin de séance à 20h30

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

